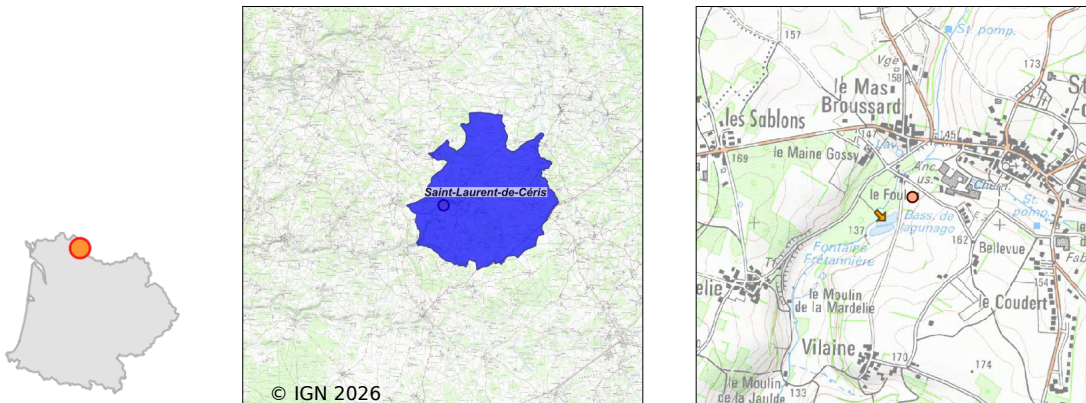


# Système d'assainissement 2024

## ST LAURENT DE CERIS 2

### Réseau de type Séparatif



## Station : ST LAURENT DE CERIS 2

Code Sandre	0516329V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT LAURENT DE CERIS
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	avril 2021
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	450 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	27 Kg/j
Charge nominale DCO	54 Kg/j
Charge nominale MES	40,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	67,5 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés, Infiltration
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	504 390, 6 540 917 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Sonnette

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

100% de Saint-Laurent-de-Céris depuis 1964

## Observations SDDE

### Système de collecte

Le poste du bourg est équipé d'un trop-plein. Le volume déversé vers La Sonnette est estimé via la mesure du niveau deau dans le poste et la formule de Manning-Stickler. Un déversement a eu lieu à 22 reprises représentant 1108 m<sup>3</sup> au cours de l'année.

Le volume mesuré par le débitmètre du poste du Bourg ne représente pas la totalité du volume reçu par la station. Le volume du poste de la Vilaine qui est d'environ 2 m<sup>3</sup>/j (temps sec nappe basse) n'est pas comptabilisé.

Le réseau est très sensible aux eaux météoriques. Au cours de l'année, le volume maximum mesuré au poste du bourg était de 256 m<sup>3</sup> soit pratiquement le double du volume nominal (133 m<sup>3</sup>/j). En prenant en compte que le volume du poste du bourg, la capacité de la station a été dépassée à 12 reprises.

Par temps sec et nappe basse, la station reçoit environ 35 m<sup>3</sup>/J.

Le fonctionnement des pompes de Vilaine n'est pas satisfaisant. Seule la pompe 1 fonctionne (problème d'alternance). De plus, le poste est encrassé (paroi + poire de niveau).

Préconisations :

- Faire modifier le système d'alternance entre les deux pompes du poste de Vilaine,
- Nettoyer au jet deau au moins deux fois par mois les postes ;
- Faire programmer les téléalarmes des postes (bourg + station).

### Station d'épuration

Résultat analytique :

Lors du bilan 24h, la station a reçu 31% de sa charge organique et les résultats des analyses réalisées sur l'effluent de sortie montrent un respect des normes de rejet.

Les tests réalisés au cours de l'année montrent également une bonne qualité de l'effluent.

Fonctionnement :

Le site n'est pas correctement entretenu.

Filtres plantés de roseaux

Les filtres sont recouverts de liseron.

Un arbuste est présent à la surface du 2<sup>ème</sup> étage.

Les roseaux sont peu denses.

Zone de rejet végétalisée

Les alentours du 1<sup>er</sup> bassin et de la noue ne sont pas entretenus régulièrement.

Le basculement entre l'alimentation de la ZRV et la Sonnette n'est pas fait correctement.

Préconisations de Charente Eaux :

- Le fonctionnement de la chasse d'alimentation du 2<sup>ème</sup> étage est à vérifier à chaque passage ;
  - Les adventices présents à la surface des casiers sont à arracher régulièrement. Il est indispensable d'arracher l'arbuste présent sur le 2<sup>ème</sup> étage dès que possible ;
  - Chaque hiver, les roseaux doivent être fauchés ;
  - Le niveau deau de la Sonnette est à relever 1 fois par semaine.
- Si le niveau deau est inférieur à 26 cm (160 l/s), la ZRV est à alimenter,  
Si il est supérieur à 26 cm, les eaux traitées sont envoyées directement dans la Sonnette.
- Pour rappel, l'alternance des casiers au niveau du 2<sup>ème</sup> étage est à réaliser 2 fois par semaine.

#### 13.3 Impact milieu récepteur

Conformément à l'arrêté préfectoral de la station, des prélèvements deau de la Sonnette ont été réalisés en amont et en aval de la zone de rejet végétalisée lors du bilan.

Les résultats montrent un faible impact sur les matières phosphorées.  
 Lors de ce bilan, les eaux traitées étaient dirigées vers la zone de rejet végétalisée.

## Sous produits

Accumulation des boues à la surface du 1er étage.  
 Déchets de dégrillage collectés au niveau du poste du bourg évacués avec les ordures ménagères (non quantifiés).

## Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0516329V001 ST LAURENT DE CERIS

Année d'activité 2024 - Possibilité de déversement par temps de pluie

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	45 m3/j	67 %			67 m3/j	
DBO5	7,7 Kg/j	29 %	170 mg/l	98 %	0,1 Kg/j	2 mg/l
DCO	19,1 Kg/j	35 %	420 mg/l	90 %	2 Kg/j	30 mg/l
MES	5,5 Kg/j		120 mg/l	95 %	0,3 Kg/j	3,9 mg/l
NGL	2,8 Kg/j		60 mg/l	-10,9 %	3 Kg/j	46 mg/l
NTK	2,8 Kg/j		60 mg/l	98 %	0,1 Kg/j	0,8 mg/l
PT	0,3 Kg/j		5,9 mg/l	-68,1 %	0,4 Kg/j	6,7 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2024

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0516329V002>